



Organiser la riposte début 2027 face au risque de l'extrême droite au pouvoir

Motion du 30^{ème} Congrès de la CGT-INRAE

Nous ne pouvons ignorer la gravité de l'enjeu de la prochaine présidentielle, voir des législatives (avant ou après ?). Que pouvons-nous faire ?

Que disent les statuts de la CGT : le préambule de 1936, voté au 51^{ème} congrès nous donne des pistes. Après avoir rappelé le principe d'indépendance de la CGT (vis-à-vis du patronat, du gouvernement et des partis, etc.) « *[le syndicat] se réserve de répondre favorablement ou négativement aux appels qui lui seraient adressés par d'autres groupements en vue d'une action déterminée. Il se réserve également le droit de prendre l'initiative de ces collaborations momentanées, estimant que sa neutralité à l'égard des **partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques comme les réformes en vigueur ou à conquérir.*** »

La CGT INRAE convoquera une réunion exceptionnelle de la commission exécutive et des secrétaires de sections début 2027 pour analyser la situation et prendre toutes les initiatives nécessaires pour empêcher l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite et la poursuite des politiques néo-libérales destructrices.

- Motion adoptée à l'unanimité - 3 abstentions